LINKY (SUITE) – LE POT DE FER CONTRE LE POT DE TERRE ?



Photo : Anonyme sur Internet et Photo personnelle

Vous êtes peut-être opposé(e) au remplacement de votre “vieux” compteur électrique – qui vous donne entière satisfaction – par le compteur Linky qui soulève beaucoup de polémiques (santé, intrusion dans votre vie privée). Si ce compteur n’est pas encore installé chez vous, sachez que n’êtes pas trop tard pour informer par courrier, ou courriel, ERDF de votre désapprobation et que contrairement à ce qu’affirme cette entreprise vous n’êtes nullement obligé(e) d’accepter ce changement (voir l’article ci-dessous). Malheureusement ERDF qui se cache derrière un sous-traitant (OTIfrance) fait le forcing en se disant “*on comptera les irréductibles après la bagarre*”.

Pour ma part, j’ai informé ERDF de mon refus par courrier fin avril et j’ai placé une copie le compteur. Peu après, j’ai reçu une lettre rassurante qui ne tenait absolument pas compte de mon opposition et récemment une lettre d’OTIfrance me disant que le remplacement de mon compteur était prévu dans le courant de la semaine 25. J’ai aussitôt informé par courriel (Email : oti-france@oviance.com) ce sous-traitant que j’étais opposé à ce remplacement en lui adressant copie de mon courrier d’avril à ERDF. J’ai aussi scotché copie de ce courriel sur le compteur. Maintenant, j’attends, et ne manquerai pas de vous tenir

informé(e) de la suite donnée à ce bras de fer.

